

PORT-ROYAL

PAR

C.-A. SAINTE-BEUVE.

TROISIÈME ÉDITION

TOME QUATRIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1867

Tous droits réservés

LIVRE CINQUIÈME

LA SECONDE GÉNÉRATION

DE PORT-ROYAL

V

M. Hamon sur la *Solitude*. — Ses *Lettres*; la mort du petit jardinier. — Choix de pensées sur la mort des petits enfants. — Le châtaignier de M. Hamon, et le hêtre de M. de La Mennais. — Dernières années de M. Hamon; sa fin. — Parfait médecin chrétien. — M. de Sainte-Marthe, le confesseur ordinaire. — Monotonie; vertus. — La prédication au jardin.

Comme touchante figure de consolateur à mettre près de lui durant cette captivité des religieuses, il ne faut pas oublier M. de Sainte-Marthe, confesseur de Port-Royal. M. de Sainte-Marthe, successeur et lieutenant de M. Singlin, n'a pas tout à fait le rang ni l'office de supérieur proprement dit. M. Singlin mort, ce fut proprement M. de Saci qui, d'accord avec Arnauld, fut le directeur de Port-Royal. La fonction de M. de Sainte-Marthe est plus humble, plus unie, plus ordinaire dans sa simplicité. La chose qu'il croyait le moins avoir, c'était l'autorité ou l'insinuation, le don d'infailibilité, le coup d'œil intérieur par lequel on assigne à chacun l'emploi de son talent. Ce à quoi il aimait à se borner, c'était « à *aider* par la confession ou autrement les personnes qui prenoient conseil de gens plus éclairés que lui, à ne les voir et ne les entendre qu'en supposant qu'elles avoient déjà réglé leur vie d'une manière chrétienne, et qu'il n'avoit qu'à les *justifier* dans leurs bonnes dispositions. » Vicaire et non curé, confesseur

et non directeur, voilà là vraie nuance (*prodesse quam præesse studiosior*). Si j'ai eu de la peine à bien discerner les traits de la figure de M. Hamon dans ce beau portrait qui est conservé à la Faculté de médecine, mais qui est comme enseveli dans l'ombre, j'ai éprouvé une bien plus grande difficulté, au moral, à saisir quelques traits particuliers et distincts de M. de Sainte-Marthe, quelque variété de physionomie reconnaissable, dans l'uniformité constante et terne de son caractère et de sa vie. S'il me voyait chercher cette variété dans un désir de représentation profane, lui-même il en souffrirait; il la jugerait peu compatible avec la suprême Vérité qui s'en passe très-bien. Il nous citerait le mot de l'Écriture : « *Je suis le Seigneur, et je ne change point.* — Ayons, aimait-il à dire, ayons quelque part à cette immutabilité qui est le caractère des véritables Chrétiens. — L'uniformité qu'il a gardée pendant toute sa vie, disait-il encore en parlant d'un de ses pareils en vertu, a été une suite de l'union intime qu'il avoit contractée avec cette même Vérité qui ne sauroit changer, et qui est toujours semblable à elle-même. » Quand on veut dignement parler de ces hommes et de cette race de justes, il ne faut rien garder en soi de l'Alcibiade de Platon, qui demandait toujours du nouveau.

Claude de Sainte-Marthe, né à Paris le 8 juin 1620, d'un père avocat au Parlement, et qui appartenait à une branche de l'illustre famille de ce nom, si féconde en mérites solides et en doctes personnages, eut, dès la tendre jeunesse et au sortir de ses études, le goût du recueillement et de la prière; rien d'éloigné de la pureté chrétienne ne l'occupa jamais, et aucun contact du siècle ne l'effleura. Il commença par se retirer à Chant-d'Oiseau, terre de son père en Poitou, pour s'y livrer uniquement aux œuvres du salut. Puis il entra dans une Communauté d'ecclésiastiques, se prépara au sacerdoce

et le reçut. Le crédit de sa famille le portait, pour peu qu'il se fût laissé faire, aux bénéfices ou aux dignités. Il refusa d'être trésorier de la Sainte-Chapelle, et déclina cette prélature qui nous paraît un peu gaie depuis *le Lutrin*, mais qui lui paraissait, à lui, redoutable. Il avait pour principe de conduite un éloignement absolu de tout ce qui distingue, de tout ce qui fait qu'on est remarqué et qu'on est quelqu'un. Rien de curieux en lui, rien de flatté ni d'amusé. Dans un voyage qu'il fit en Dauphiné et en Savoie, il dérobaît le plus qu'il pouvait son nom, même à ses hôtes et à ceux qu'il édifiait, chemin faisant, par sa piété : « Je vous dirai bonnement, ma Mère, écrivait-il à une Supérieure de la Visitation, que je gagne quelquefois beaucoup de n'avoir point de nom, car chacun dans l'occasion me donne des qualités comme il lui plaît. A Annecy je passois pour un ecclésiastique de Saint-Sulpice, à Grenoble pour l'aumônier d'un abbé, autre part pour un Père de la Mission; à Belley, dans l'hôtellerie on me parloit de moi-même sans savoir qui j'étois, et on m'attribuoit plus de bonnes qualités que je n'en ai. A Saint-Claude, on me prit pour un homme qui cherchoit une cure, et je vois que vous savez aussi peu qui je suis que les autres, puisque vous me donnez la qualité d'abbé. — Le nom que je désire avoir chez vous, ma Mère, est celui de *pêcheur* et de *pauvre voyageur*. » Et il terminait cette singulière lettre en disant : « Tel que je suis, ma Mère, je suis tout à vous. Je voudrois bien vous dire en vérité que c'est une personne qui n'a ni nom, ni vie, ni qualité, ni richesses, ni parents, ni amis, ni maison, ni lieu, qu'en Jésus-Christ. » Il était déjà selon l'esprit de M. Singlin, lorsqu'il fut attiré vers lui par sa réputation de grand directeur spirituel. Il résista tant qu'il put aux charges d'âmes que lui voulut donner ce supérieur clairvoyant, qui accueillait en sa personne un prochain-auxiliaire et

coopérateur. Il préféra le monastère des Champs à la maison de Paris, et y vécut d'abord en solitaire; il y était depuis quelques mois lorsqu'on le pressa de se charger de la cure de Mondeville (ou Mondonville), terre située dans le diocèse de Sens, qui appartenait à Port-Royal. Il ne l'accepta que parce qu'il la vit sans pasteur. Le vicaire de cette paroisse avait été tué d'un coup de mousquet dans la seconde guerre de Paris, et le curé était mort de frayeur; personne ne voulait aller dans un lieu si désolé par les guerres (1652). Il y remplit les devoirs de curé en homme vraiment apostolique. Il n'y vivait que de pain et d'eau. Sa maison était ouverte aux pauvres, qu'il consolait par ses instructions, et dont il soulageait la misère par ses libéralités. Les soldats avaient tellement ravagé et pillé ce lieu, que les plus riches des habitants n'avaient pas de pain à manger, ni même de paille pour se coucher. Les soins qu'il y prit des malades lui causèrent une fièvre pernicieuse, qui le réduisit à l'extrémité. Mais le pis est qu'il trouvait des cœurs durs et qu'il désespérait de briser; il n'y resta que dix-huit mois. Après son retour à Port-Royal, il fut appliqué, bien malgré lui, à la conduite des religieuses et à la prédication. M. Singlin le décida à aller à la maison des Champs pour y remplacer en qualité de confesseur M. Arnauld, quand la Censure de la Sorbonne força celui-ci à se retirer. M. de Sainte-Marthe, qui voyait l'orage prêt alors à les envelopper tous, pensait ne s'engager que passagèrement et pour quelques semaines; il fut retenu à ce poste pendant plus de vingt ans (1656-1679) : c'est ce qu'il appelait avoir été chargé de chaînes toute sa vie. Il avait de lui-même la plus humble idée, et il estimait n'avoir réussi à rien : « J'ai été plus de vingt années dans un monastère, et je sais aussi peu ce que doit faire un confesseur pour y servir certaines âmes, que le premier jour que j'y ai été éta-

bli. » Pas un n'a poussé plus loin que lui cette sainte manie chrétienne de se rabaisser : « Je suis une personne qui est aussi peu propre à l'action qu'à l'étude, qui n'a ni le don de prêcher, ni l'industrie de s'insinuer dans l'esprit des hommes pour les porter au bien, ni assez de lumières pour résoudre leurs doutes, ni aucune adresse pour leur faire goûter les choses du salut. » Il insistait sur ce dernier point : « Je n'ai point ce secret d'ouvrir les cœurs pour y faire entrer les vérités de l'Évangile et l'onction du Saint-Esprit; je n'ai rien de cette force, de cette liberté, ni de cette bonté des véritables pasteurs, qui ne se rebutent jamais des plus grandes difficultés. » Et cependant nous avons de lui de beaux et tendres accents en faveur des religieuses, dans sa lettre¹ à l'archevêque au début de la persécution. A l'époque de la captivité où nous sommes, il prit courageusement la défense de son pieux troupeau dans des écrits publics, notamment dans un écrit intitulé : *Défense des Religieuses de Port-Royal et de leurs Directeurs, sur tous les faits allégués par M. Chamillard, docteur de Sorbonne, dans ses deux libelles....* (août 1667); il ne faut pas confondre cet ouvrage avec l'*Apologie pour les Religieuses de Port-Royal....* (1665), à laquelle il prit part, dit-on, mais qui est aussi et surtout de MM. Arnauld et Nicole, et qui porte leur cachet bien plus que celui de M. de Sainte-Marthe. Cette *Apologie* en effet, par le ton polémique, fut loin de contenter tous les amis : « Madame de Longueville m'a avoué, écrivait plus tard Nicole un peu intimidé et revenu, qu'elle n'a jamais pu goûter l'*Apologie des Religieuses de Port-Royal*. Je sais que M. de Saint-Cyran (Barcos) et M. Guillebert l'ont aussi fort désapprouvée, et qu'ils ont soutenu qu'on ne pouvoit écrire de cet air contre un archevêque. » M. de

1. Voir précédemment, page 182.

Sainte-Marthe n'était pas homme à outrepasser ainsi les bornes. Laissons donc à Nicole et à Arnauld ce qui est à Arnauld et au second d'Arnauld. La *Défense* de M. de Sainte-Marthe en faveur des pieuses filles qui lui étaient confiées, et dont il était responsable depuis la mort de M. Singlin, porte directement contre M. Chamillard qui, par des dénonciations publiques, avait violé le devoir de tout confesseur, même d'un confesseur imposé. Cette *Défense* est ferme, modérée, pertinente sur tous les points, et elle concède qu'il a pu y avoir quelques fautes commises, mais non celles qu'on incrimine¹. Éloigné du monastère durant toutes ces années, il écrivait et faisait parvenir aux religieuses des lettres pleines d'onction et de réconfort. Sa méthode et son conseil, c'était d'opposer à l'orage et à tous les assauts une humilité invincible. Il envoyait aux sœurs des passages tirés des Évangélistes et des plus grands saints, à l'appui de cette forme de résolution inébranlable. J'y remarque ce mot de saint Paulin : « L'humble de cœur étant le cœur de Jésus-Christ, il devient magnanime de la magnanimité d'un Dieu, et par conséquent aussi invincible que lui-même. » Parmi les petits Traités composés pour ces circonstances et attribués à M. Hamon, il en est un ou deux qui peuvent être de M. de Sainte-Marthe. Mais voici une particularité unique : pendant que les religieuses étaient encore gardées prisonnières en leur maison des Champs, non pas dans les premiers temps, je crois, mais quand les gardes se furent un peu relâchés

1. On lit dans cette *Défense* (page 19), à propos des *petites Écoles*, un beau passage qui est textuellement le même que celui que j'ai cité (au tome III, page 482), et qui ne diffère qu'à peine du mémoire qu'on lit à la page 48 du *Supplément au Nécrologe*, soit qu'on ait extrait ensuite ce petit mémoire de la *Défense* de M. de Sainte-Marthe, soit que lui-même, l'ayant déjà composé, il l'ait fait entrer dans sa *Défense*.

et que les jardins furent redevenus libres, « M. de Sainte-Marthe avoit la charité de partir au soir de Paris, ou de la maison où il deméuroit près de Gif, et de se trouver à une certaine heure dans un endroit marqué, assez éloigné des gardes. Il montoit sur un arbre assez près du mur, au pied duquel étoient les religieuses à qui il faisoit un petit discours pour les consoler et les fortifier. C'étoit pendant l'hiver. » — J'ai vu des gravures de Port-Royal représentant cette scène singulière et naïve, qui a pu se renouveler quelquefois.

Une note de Racine, trouvée dans ses papiers, et qu'il n'aurait certes employée qu'avec la plus grande réserve s'il avoit mené à fin son *Histoire de Port-Royal*, est à donner ici dans toute sa vivacité; c'est en sortant d'un entretien avec Nicole qu'il dut l'écrire :

« Deux partis dans la maison : l'un, la mère Angélique, la sœur Briquet, et M. de Sâci; l'autre, la mère Du Fargis, M. de Sainte-Marthe, et M. Nicole. Ces derniers avoient toujours raison; mais, pour l'union, M. de Sainte-Marthe cédoit toujours.

« M. Nicole dit que *c'est le plus saint homme qu'il ait vu à Port-Royal*. Il sautoit par-dessus les murs, pour aller porter la communion aux religieuses malades, et cela de l'avis de M. d'Aleth; en sorte qu'il n'en est pas mort une sans sacrements¹. Cependant la mère Angélique de Saint-Jean n'avoit nul goût pour lui; et, quoiqu'il le sût, il n'en étoit pas moins prêt à se sacrifier pour la maison. »

Si M. de Sainte-Marthe défendoit les religieuses au dehors, il ne les flattait pas au dedans; il avoit pour maximes, « qu'il faut d'autant moins parler à des reli-

1. Ceci ne doit pas être exact et est dit trop absolument, comme on a l'habitude de faire en conversation. Ce qu'on en peut conclure, c'est que des cinq religieuses qui moururent pendant la captivité, il y en eut quelqu'une peut-être que M. de Sainte-Marthe put ainsi administrer par contrebande.

gieuses qu'elles désirent plus que nous leur parlions ; que le plus ordinaire langage d'un prêtre doit être la prière, et son principal but, de mettre ceux qui le consultent en état de prier ; que les religieuses n'ont besoin que de savoir quelle est la passion principale d'où naissent leurs plus grands défauts, pour en gémir devant Dieu et s'en humilier devant leurs sœurs. — Je voudrois, disait-il, que les religieuses n'eussent des yeux que pour voir leurs défauts, que pour les condamner, que pour en faire pénitence, et qu'elles eussent assez de charité pour supporter ceux des autres. » M. de Sainte-Marthe, avec ces stricts principes que rien ne tempérait dans la pratique, ne devait point aller à la sœur Eustoquie.

La Paix de l'Église rendit M. de Sainte-Marthe à ses fonctions régulières de confesseur. Il les remplit jusqu'au mois de mai 1679, qu'il fut obligé, et pour toujours, de s'éloigner. Il se retira chez une de ses parentes à Corbeville, sur la paroisse d'Orsay, à une lieue et demie de Gif ; il y passa le reste de ses jours, dix années encore, et n'en sortit plus que pour faire un voyage en Flandre et en Hollande, une visite aux amis exilés. Les deux volumes de *Lettres* qu'on a publiés de M. de Sainte-Marthe, et où il est à regretter qu'on n'ait pas mis le nom des personnes (ce qui fait le principal intérêt des *Correspondances*), nous le montrent dans cette dernière retraite, réduit selon ses vœux à la solitude de sa chambre, n'ayant plus de juridiction que sur la chapelle du château où il demeurait, et déchargé du poids de toute autre responsabilité que celle de son âme. Il est dans le repos, dans la paix, dans le secret (*orans, legens, latens, silens*) ; il mène une vie toute cachée en Jésus-Christ, heureux de penser qu'il est de ceux qui ne font de bruit ni en vivant ni en mourant. Il ne se plaint de rien ; il n'accuse les hommes d'aucune injustice, et croit qu'il n'a eu ni ennemis ni tribulations. Si Dieu n'a pas

choisi le lieu où il habita et travailla tant d'années, ce cher désert de Port-Royal, pour y bâtir sa maison et pour y amasser son peuple, tout est bien ; il n'élève pas un murmure, il est content de la dernière place où il se voit rejeté. *Se tenir en repos*, il a sur ce sujet une lettre (la troisième du tome II), qui est presque digne de Nicole (je suis ici dans les nuances du gris au moins gris) ; il en a une autre sur les voyages (la cinquième du même tome), et une autre (la huitième), qui donnent l'idée d'un demi-sourire. Mais que ce sourire a besoin d'être saisi de près au passage ! combien M. de Sainte-Marthe sourit peu ! « Pour voir les choses telles qu'ells sont, pense-t-il, il faut, autant qu'on le peut, avoir les yeux d'un mourant. » Quant à prétendre montrer de l'esprit ou le moindre agrément lorsqu'il tient la plume, cette idée l'eût effrayé : « Nous devons craindre tous les talents que nous ne pouvons cacher. » Il sait l'écueil de ceux qui ont le beau langage à leur disposition et les belles connaissances : « Qu'est-ce que la connoissance d'une vérité que nous ne pratiquons jamais ? » Tel que nous le voyons, M. de Sainte-Marthe était un des rares hommes en qui ce sublime génie de Pascal avait une parfaite confiance : ce fut lui de préférence, entre les confesseurs, qu'il envoya querir plusieurs fois dans sa dernière maladie, et à qui il communiqua les plus secrets mouvements de sa conscience.

On parle toujours du siècle de Louis XIV comme d'un grand siècle religieux, d'un siècle qui doit faire honte à ceux qui ont suivi, pour la doctrine et la foi ecclésiastique. Mais du temps de Louis XIV, les clairvoyants et les véridiques, tels que M. de Sainte-Marthe, en parlaient autrement et comme du plus relâché des siècles ; se reportant en idée aux âges, réputés meilleurs, de saint Bernard et de ces directeurs chrétiens d'autrefois

(vieux âges, après tout bien obscurs, et qui nous font peut-être illusion eux-mêmes), il écrivait par exemple :

« Nous sommes à présent dans un siècle bien plus commode; nous pouvons devenir prêtres sans prendre la peine de nous charger de science, et sans avoir jamais rien lu de l'Évangile que ce qui s'en rencontre dans le Bréviaire ou dans le Missel, sans savoir qui nous a appelés au ministère, sans en connaître ni la sainteté ni les dangers; de sorte que comme il y a de certains bénéfices qu'on appelle simples parce qu'on n'est obligé qu'à dire son Bréviaire, il semble aussi que, pour être simple prêtre, il ne faille dire que le Bréviaire et la Messe. »

L'ignorance grossière était donc très-habituelle dans le clergé ordinaire du beau siècle de Louis XIV, de même que l'impiété raffinée s'était glissée dans bien des esprits : de loin nous ne voyons que les têtes élevées et les surfaces lumineuses¹.

M. de Sainte-Marthe, accablé d'infirmités dans ses dernières années, mourut le 11 octobre 1690, à l'âge de soixante-dix ans accomplis. Fidèle à ses habitudes de modestie rigoureuse, il observa durant sa dernière maladie un silence extraordinaire. Ceux qui ne le voyaient qu'une fois, et sans qu'il leur parlât, l'auraient cru sans connaissance; il n'en était rien; mais il n'aimait pas que dans ces morts chrétiennes, et en approchant du moment suprême, on dit de ces mots qui se peuvent répéter : « Est-il si à propos de tant parler quand on est près de paroître devant Dieu ? » — On fit sur lui ce dis-

1. Dans le cours du siècle cependant, on compterait bon nombre d'estimables Communautés et associations, depuis celle de M. Bourdoise, qui s'essayaient expressément et s'appliquaient à former des prêtres, à rendre les sujets dignes du sacerdoce chrétien. De toutes ces œuvres, la Communauté de Saint-Sulpice a été la plus complète et la plus durable; mais le fait d'une grossièreté moyenne du clergé sous Louis XIV subsiste.

tique qui exprime bien toute sa conduite et son caractère :

Impatiens falsi, verique tenacior, inde
Ingemuit, tacuit, fugit et occubuit.

« Impatient du mensonge et sectateur de la vérité, de là vient qu'il a gémi, qu'il s'est tu, qu'il s'est caché, qu'il s'est consumé. »

Deux jours après sa mort, son corps fut transporté à Port-Royal des Champs, pour y être inhumé à l'intérieur de la maison.

M. de Sainte-Marthe est une de ces figures qui, si elles se détachent peu du fond général de notre sujet, y entrent et y tiennent le plus profondément; c'est pourquoi j'ai dû m'y arrêter. Par une seule circonstance de sa vie il offre prise à l'imagination, à celle même qui chercherait dans ces sentiers d'autrefois d'humbles vestiges, de touchants rappels de poésie intime et d'émotion contenue. M. de Sainte-Marthe, de nuit, durant l'hiver, montant sur quelque arbre chargé de givre et faisant à demi-voix de petits discours édifiants aux religieuses qui l'écoutaient dans le jardin de l'autre côté du mur, c'est là un tableau qui fait bien le pendant de M. Hamon allant voir ses malades, monté sur un âne, et lisant en chemin un livre ouvert sur l'espèce de pupitre rustique qu'il s'était dressé au moyen d'un bâton fiché dans la selle. Images imprévues dans des vies si graves! images presque enfantines, significatives pourtant, et qui ne se peuvent oublier, d'une foi redevenue primitive¹!

1. Il est possible que ce genre de doctrines et de sentiments religieux austères se refuse à toute poésie : mais s'ils en permettent et en souffrent quelque-une, c'est celle-là, et pas une autre; que je m'étais efforcé d'exprimer dans un petit poëme qui fut peu goûté du public lorsqu'il parut, et qui a pour titre : *Monsieur Jean*. Il se rattachait dans ma pensée à ces études sur Port-Royal : c'en est la sobre fleur.